

*Initiatives ministérielles*

de meilleurs salaires pour les fonctionnaires, madame la Présidente.

Là, on voit des diminutions qui sont les suivantes, et je cite du document intitulé *Budget des dépenses 1990-1991*, du Conseil du Trésor, aux points saillants par portefeuille: «Les diminutions sont les suivantes: 9,4 millions de dollars qui seront reportés en 1991-1992 et seront désormais considérés comme des dépenses budgétaires aux fins de l'activité du capital de risque qui représentent un financement». De plus, on coupe un autre 10 millions de dollars.

Donc, madame la Présidente, l'année passée, on a coupé 13 millions de dollars. Cette année, on a coupé 18 millions. Je pense qu'il ne reste plus rien. Quand on voit que les prêts aux petites entreprises sont passés de 35 000 à seulement 18 000, cela veut dire qu'on n'a pas vraiment d'outils. Ce gouvernement est en train de se départir de tous les outils nécessaires au développement de la petite entreprise au Canada, et qui pourrait créer de nouveaux emplois. Les statistiques prouvent clairement que la petite entreprise crée des emplois quand il y a une récession, une crise économique.

Ce matin, madame la Présidente, je peux donner une idée de la façon que ce gouvernement a abandonné ce secteur. Ce n'est pas seulement le financement. On sait, et je suis certain que tous mes collègues sont d'accord avec moi, que ce secteur a besoin de financement. S'il existe un secteur dans lequel il n'y a pas assez de financement, c'est bien celui des petites entreprises au Canada.

Mais quand on regarde ce qui va arriver aux petites entreprises avec la taxe sur les produits et services, comme mon collègue le disait tantôt, non seulement on n'a pas assez de financement, mais les petites entreprises vont devenir plus petites. Et si je dois me fier à John Bullock, dans son document sur la taxe sur les produits et services, dans la présentation de son mémoire pré-budgétaire présenté à l'honorable ministre des Finances (M. Wilson), justement, il fait une analyse très importante, madame la Présidente, et je pense qu'il a raison de dire qu'il n'y aura plus de petites entreprises.

Je cite le document de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, présidée par M. John Bullock, à la page 2:

Les petites épiceries et les établissements regroupant un magasin d'alimentation et un restaurant seront le plus désavantagés et connaîtront des problèmes d'application insurmontables qui obligeront un grand nombre d'entre eux à fermer leurs portes.

C'est clair! Il prévoit des faillites dans un grand nombre de magasins, d'épiceries du coin, de dépanneurs, une fois la TPS en vigueur.

Il explique, et je cite:

...il faudra tenir un registre des achats. . .

Quand le ministre nous dit que la comptabilité va être simple, qu'il va y avoir des améliorations sur le fonds de roulement, il nous donne un exemple très farfelu de comptabilité, madame la Présidente, parce qu'il ne tient pas compte de la réalité. Mais voilà ce que la Fédération des entreprises indépendantes nous dit:

...il faudra tenir un registre des achats faisant état de chaque facture afin d'établir la distinction entre la taxe de vente perçue par la province et celle imposée par le gouvernement fédéral. Ce dernier n'accordera pas de crédit sur la partie du prix d'achat constituée par la taxe de vente provinciale. Il faudra également effectuer un calcul facture par facture pour les achats des services n'incluant pas la TPS, tels que les frais d'intérêt bancaires et les primes d'assurance.

En plus des taux et des exonérations variables qui caractérisent la TPS et les neuf régimes de taxe de vente provinciale, les commerçants devront faire face à différentes méthodes d'application de la taxe, à des systèmes d'enregistrement différents, des formules différentes, des déclarations différentes, des vérifications différentes, des pénalités différentes, ainsi qu'à différents types de structures de superposition de la taxe. Cela impose un fardeau injuste aux petites entreprises, mais surtout aux 265 000 détaillants et à la plupart des 450 000 fabricants, grossistes et entreprises de services qui font de la vente au détail.

• (1030)

Madame la Présidente, c'est toute la petite entreprise en général qui en souffre. Ce n'est pas nous du Parti libéral, nous de l'opposition officielle qui le disons, c'est la Fédération canadienne des entreprises indépendantes qui le dit et je pense qu'elle connaît bien ce secteur, parce qu'elle représente plusieurs milliers de petites entreprises.

Donc, elle a même fait un sondage à ce sujet, même après la réduction du taux de la taxe de 9 à 7 p. 100, et quels sont les résultats de ce sondage fait par la Fédération? L'opposition à la TPS est encore plus forte dans le secteur de la petite entreprise. Ce sondage a été effectué au mois de janvier 1990, auprès d'un échantillonnage représentant 1 372 membres de la Fédération: 68 p. 100 étaient contre, ce qui représente une baisse d'environ 10 p. 100 par rapport au résultat du sondage réalisé par Angus Reid. Cette opposition démontre que les petites entreprises sont conscientes des difficultés insurmontables qui les attendent en 1991.

Donc, voilà un problème sérieux. Il s'agit là d'un manque de financement, d'un manque de compréhension, parce que lorsqu'on avait lancé la réforme fiscale, madame la Présidente, le ministre des Finances (M. Wilson) avait dit à maintes reprises dans cette Chambre qu'il devait proposer un système simple. Voilà un système si compliqué que même les institutions qui représentent les petites entreprises. . . que les petites entreprises elles-mêmes parlent justement de fermer leurs portes. Elles sont découragées à investir, puis on sait très bien les sacrifices que ces gens-là font pour fonder une entreprise familiale. Ils travaillent le jour, le soir et certaines fois la nuit, la famille, le mari, la femme et les enfants. Puis